

## Mission départementale préélémentaire : la question des coins-jeux.

*Cette année, le groupe départemental travaille sur la question des coins-jeux. Nous vous invitons à nous faire part de toute pratique efficace ou de tout projet qui vous a paru porteur en lien direct avec les coins-jeux à l'adresse mail suivante :*

[ce.preelementaire16@ac-poitiers.fr](mailto:ce.preelementaire16@ac-poitiers.fr)

**Comment ne pas citer la déclaration célèbre de Pauline Kergomard :**

**« Le jeu est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie. L'enfant qui joue à l'école maternelle s'initie à la vie scolaire, et l'on oserait dire qu'il n'apprend rien en jouant ? »**

### **I/ Des coins-jeux, pourquoi ?**

Les coins-jeux sont présents dans les classes maternelles pour créer un « espace transitionnel » entre la maison et l'école, pour faciliter le passage du statut d'enfant au statut d'élève. (Winnicott Donald W. Jeu et réalité, Gallimard, Paris, 2002.)

Cet espace transitionnel est indispensable à la meilleure adaptation de l'enfant à l'école et fait partie de ses **besoins**.

Le jeu marque sa présence dans les programmes officiels de 2008 dès l'introduction sur l'école maternelle :

« (...) En répondant aux divers besoins des jeunes enfants qu'elle accueille, l'école maternelle soutient leur développement. Elle élargit leur univers relationnel et **leur permet de vivre des situations de jeux**, de recherches, de productions libres ou guidées, d'exercices, riches et variés, qui contribue à enrichir la formation de leur personnalité et leur éveil culturel. »

(...) **Elle s'appuie sur leur besoin d'agir, sur le plaisir du jeu**, sur la curiosité et la propension naturelle à prendre modèle sur l'adulte et sur les autres, sur la satisfaction d'avoir dépassé des difficultés et de réussir. (...) »

Le jeu de l'enfant contribue à l'enrichissement et au développement de ses aptitudes sensorielles tout en l'aidant à construire son identité et en sollicitant son imaginaire. Ces compétences entrent alors au service d'apprentissages dans les divers domaines des programmes de l'école, en particulier dans la construction du langage, la découverte du monde et le devenir élève.

Le jeu devrait donc être **pensé et inclus** dans l'organisation de la classe et la préparation de l'enseignant.

Dans le document **EDUSCOL « Ressources pour enseigner le vocabulaire à l'école maternelle »**, « Principes pédagogiques, quels sont les vecteurs de mobilisation du lexique ? », le coin-jeu est clairement identifié comme l'un de ces vecteurs.

Le coin-jeu est une situation permettant l'acquisition d'un lexique particulier. Il s'agit de nommer l'espace, de savoir ce qu'on y fait (actions ou activités associées) et ce qu'on y trouve (objets associés).

Les coins-jeux demeurent des lieux privilégiés permettant une mise en scène des actes du quotidien dans le cadre par exemple d'ateliers de langage en petit groupe

menés par l'enseignant. Ils pourront ensuite être investis de manière autonome et productive, si cet apprentissage a été préalablement conduit de manière structurée.

Les enseignants pourront donc avec un grand profit recentrer le jeu à sa juste place en valorisant ces coins-jeux mais plus largement, en développant davantage des pratiques ludiques enrichissantes qui soient porteuses de construction de compétences.

### **II/ Les coins-jeux au quotidien.**

Actuellement, les coins-jeux sont parfois plutôt utilisés comme lieu de « délestage » utilisé à l'issue d'une autre activité.

Leur investissement est donc très variable et il s'agit ensemble de trouver la meilleure manière qui soit de les remettre à leur juste place et d'en tirer le meilleur profit pour nos très jeunes élèves.

### **A/ Les coins-jeux, à quel moment ?**

Les coins-jeux peuvent être investis en « libre utilisation » le matin à l'accueil mais aussi à des moments définis et prévus par l'enseignant, comme un « atelier » à part entière où l'enseignant observera les pratiques et les évolutions. Ces coins-jeux pourront bien entendu également être utilisés pour des ateliers dirigés avec des objectifs précis et des intentions affichées, par exemple : « Nous allons dans le coin cuisine pour apprendre à ranger des objets par catégorie. »

### **B/ Comment installer et utiliser les coins-jeux ?**

Avez-vous déjà essayé de supprimer quelques chaises dans votre classe ?

En effet, pour intégrer les coins-jeux dans les propositions d'apprentissage, ce serait une première décision à prendre...

Cette astuce permettrait de mieux prendre compte réelle les besoins physiologiques des tout-petits, besoins sur lesquels nous devons nous appuyer de la PS à la GS (et non dans le sens inverse).

Lorsque l'espace est trop réduit pour permettre l'installation de plusieurs coins-jeux en même temps, vous pouvez opérer des rotations par périodes.

### **C/ Utiliser une bonne stratégie.**

Il est plus intéressant d'introduire peu à peu les objets et les jeux de tel coin-jeu au fur et à mesure que de tout laisser à disposition en permanence.

### **III/ Comment repenser et enrichir les coins-jeux afin d'en faire de véritables outils d'apprentissage ?**

Les coins-jeux peuvent constituer de formidables atouts pour débiter ou consolider des apprentissages.

L'utilisation des coins-jeux se fait avec ou sans l'enseignant.

Sans l'enseignant, l'utilisation est libre, autonome.  
Avec l'enseignant, elle devient apprentissage et/ou réinvestissement.

L'objectif va donc être d'organiser le dialogue entre l'utilisation du coin-jeu et les apprentissages associés (langagiers bien sûr mais aussi du devenir élève, ou encore pré-mathématiques...) dans une progressivité dans l'année et dans le cycle.

Le rôle du maître sera **d'adapter ses gestes professionnels à chaque situation,**

#### **IV/ Du recensement des besoins du jeune enfant d'école maternelle aux apprentissages effectués dans les coins-jeux.**

*Rappel : il faut bien partir des besoins du jeune enfant qui entre à l'école maternelle (identification, expression, symboliques, apprentissage...) et ne pas les perdre de vue.*

A partir des besoins de l'enfant entrant en maternelle, les coins-jeux doivent permettre aux tout-petits de développer des habiletés sociales, cognitives, fonctionnelles, langagières ou encore des conduites affectives adaptées.

Par Madame Pascale RAVEAU  
Inspectrice Préalémentaire de la Charente  
Angoulême le 30 janvier 2013